

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS**AMEN LEASE**

Siège social : 124, Avenue de la Liberté 1002 Tunis

La Société Amen lease publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au **31 décembre 2006** tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le **31 mars 2008**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes CAF (Abdessttar MABKHOUT) et FAC (Dorsaf LITAEM)

Bilan ⁽¹⁾ Arrêté au 31 Décembre 2006**ETABLI SUR LA BASE DES VALEURS DE LIQUIDATION**

(exprimé en dinars)

	NOTE	31 DECEMBRE 2006 ⁽²⁾
<u>ACTIFS</u>		
Immobilisations utilisées par la société	1	3 036 085
Immobilisations financières	2	3 082 294
Créances à la clientèle	3	42 652 616
Autres actifs	4	1 045 302
Liquidités et équivalents de liquidités	5	770 742
TOTAL DES ACTIFS		50 587 039
<u>PASSIFS</u>		
Emprunts	6	49 370 086
Provisions pour charges futures	7	1 704 018
Autres passifs	8	981 420
Concours bancaires et autres passifs financiers	9	4 752 710
TOTAL DES PASSIFS		56 808 234
<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
Capital social		10 000 000
Réserves		5 408 282
Résultats reportés		(20 748 305)
Total des capitaux propres avant résultat		(5 340 023)
Résultat de l'exercice		(881 172)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	10	(6 221 195)
TOTAL PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		50 587 039

⁽¹⁾ Etats financiers arrêtés selon les valeurs liquidatives déterminées en se basant sur les informations disponibles et exploitables à la date du 19 octobre 2007

⁽²⁾ Les données comparatives de 2005 n'ont pas été retraitées du fait qu'elles ont été établies dans une hypothèse de continuité d'exploitation.

ETAT DE RESULTAT ⁽³⁾
PERIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2006

ETABLI SUR LA BASE DES VALEURS DE LIQUIDATION

(exprimé en dinars)

	NOTE	31 DECEMBRE 2006 ⁽⁴⁾
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Revenus bruts de leasing		34 326 415
Autres produits d'exploitation		643 077
Variation des produits réservés		2 314 579
Dotations aux amortissements des immobilisations en location		(29 380 475)
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	11	7 903 596
Charges financières	12	(5 588 361)
Produits de placement	13	219 128
TOTAL DES PRODUITS NETS		2 534 363
CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges de personnel	14	949 360
Autres charges d'exploitation	15	792 473
Dotations aux amortissements	16	212 550
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	17	2 109 705
Dotations aux autres comptes de provisions	18	2 042 732
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		6 106 820
RESULTAT D'EXPLOITATION		(3 572 457)
Résultat des corrections de valeurs/actifs et passifs	19	3 399 570
Autres gains ordinaires	20	275 618
Autres pertes ordinaires	21	687 096
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		(584 365)
Impôts sur les bénéfices	22	(296 807)
RESULTAT NET		(881 172)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE ⁽⁵⁾
PERIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2006

⁽³⁾ Etats financiers arrêtés selon les valeurs liquidatives déterminées en se basant sur les informations disponibles et exploitables à la date du 19 octobre 2007

⁽⁴⁾ Les données comparatives de 2005 n'ont pas été retraitées du fait qu'elles ont été établies dans une hypothèse de continuité d'exploitation.

⁽⁵⁾ Etats financiers arrêtés selon les valeurs liquidatives déterminées en se basant sur les informations disponibles et exploitables à la date du 19 octobre 2007

ETABLI SUR LA BASE DES VALEURS DE LIQUIDATION

(exprimé en dinars)

NOTE 31 DECEMBRE 2006 ⁽⁶⁾**FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION**

Encaissements reçus des clients	23	38 041 897
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	24	(1 753 955)
Intérêts payés	25	(6 226 329)
Impôts et taxes payés	26	(6 265 645)
Autres flux liés à l'exploitation	27	201 931

FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION 23 997 899**FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT**

Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	28	(1 230 521)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	29	14 250 954
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	30	29 753
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	31	672 746

FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT 13 722 932**Flux de trésorerie liés aux activités de financement**

Remboursement d'emprunts	6.1	(39 917 741)
--------------------------	-----	--------------

FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT (39 917 741)**VARIATION DE TRESORERIE (2 196 910)**

Trésorerie au début de l'exercice		(1 785 058)
Trésorerie à la clôture de l'exercice		(3 981 968)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS**1. PRESENTATION DE LA SOCIETE**

La société Amen de Leasing « Amen Lease » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 22 décembre 1993 avec un capital de 10.000.000 DT divisé en 1.000.000 actions de 10 DT chacune.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing notamment sur les biens mobiliers et immobiliers à usage industriel, commercial, agricole ou touristique et d'une façon générale toutes opérations de leasing et de location sous toutes leurs formes.

⁽⁶⁾ Les données comparatives de 2005 n'ont pas été retraitées du fait qu'elles ont été établies dans une hypothèse de continuité d'exploitation.

L'activité de la société est régie par les lois n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits et n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

Jusqu'au 31 décembre 1999, la société était autorisée à appliquer aussi bien l'amortissement accéléré que l'amortissement dégressif pour les biens d'équipement exploités sous forme de leasing. De même, la durée d'amortissement autorisée pour le leasing immobilier était la durée du bail. A partir du 1^{er} janvier 2000, les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objet de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n° 2000-98 du 25 décembre 2000.

Par ailleurs, et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont, conformément aux dispositions de l'article 37 de la loi de finances n° 2006-85 du 25 décembre 2006, déductibles en totalité dans la limite du bénéfice imposable.

2. MODE DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS ET HYPOTHESE DE LA CONTINUTE DE L'EXPLOITATION

La société « Amen Lease » a arrêté l'activité de production de nouveaux contrats de leasing depuis le mois d'août 2005, compte tenu de l'ampleur du coût des risques avérés et des déficits d'exploitation importants qu'elle a accusés.

Sauf prorogation accordée par les autorités monétaires, l'agrément de la société « Amen Lease » en qualité d'établissement de crédit arrive à son terme le 31 décembre 2007.

Dans ce contexte, la société « Amen Lease » a entamé un processus de recherche de solutions stratégiques visant le remboursement des créanciers et le redéploiement du personnel dans les autres filiales du groupe « Amen ». Ce processus, encadré par la direction et le groupe Amen, consiste à accentuer l'effort de recouvrement des créances ordinaires et contentieuses de façon à honorer tous les engagements de la société vis-à-vis des tiers.

Nous signalons que l'emprunt de l'état de 21.478 mDT échéant in fine en 2013 a été remboursé par anticipation en février 2007. Cette mesure a permis d'alléger les engagements de la société et de réduire ses charges financières de 11.153 mDT.

Une action similaire a été initiée visant à régler par anticipation l'emprunt BEI d'un montant de 13.800 mDT.

Cette deuxième initiative permettra encore à la société d'alléger ses engagements et de réduire ses charges d'intérêts d'environ 3.300 mDT.

L'utilisation des principes comptables généralement reconnus en matière de continuité de l'exploitation n'est plus appropriée dans les circonstances, car rien ne garantit que la société « Amen Lease » sera en mesure de poursuivre ses activités ni d'avoir la capacité :

- d'atteindre de nouveau la rentabilité à court terme et de continuer d'enregistrer des rentrées nettes liées aux activités poursuivies ;
- de reconstituer ses fonds propres devenus inférieurs à la moitié du capital social ;
- de rembourser ses dettes ou de financer ses autres obligations lorsqu'elles parviendront à échéance sans devoir recourir à l'aliénation massive d'éléments d'actif ou à la mise en jeu de la lettre de confort émise par « Amen Bank » ; et
- d'achever l'aliénation possible d'éléments d'actif dans un délai qui lui permette de toucher un produit suffisant.

En raison des circonstances précitées, les présents états financiers n'ont pas été dressés selon les principes comptables généralement reconnus en matière de continuité de l'exploitation qui prévoient que la société sera en mesure de réaliser ses éléments d'actif et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des affaires. Ils comprennent les redressements jugés nécessaires pour les établir sur une base liquidative.

Les charges futures de l'exercice 2007, nécessaires pour la réalisation des éléments d'actifs et le remboursement du passif et dont l'engagement est projeté postérieurement à l'exercice 2006, ont été estimées et actualisées au taux du marché. Les charges futures qui pourraient être engagées postérieurement à 2007 n'ont pas pu être estimées.

Par ailleurs, et compte tenu des incertitudes quant au moment de la réalisation des éléments d'actif et de l'acquittement des obligations, la société a présenté son bilan sans procéder à la distinction entre les éléments courants et non courants de l'actif et du passif.

3. BASES DE MESURE PERTINENTES

Compte tenu de la remise en cause de l'hypothèse de continuité d'exploitation, les bases de mesure adoptées par la société pour l'établissement de ses états financiers au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006 peuvent être résumées comme suit :

3.1. Immobilisations utilisées par la société :

Figurent sous cet intitulé les immobilisations corporelles et incorporelles détenues par la société « Amen Lease » à des fins administratives et de soutien.

Les immobilisations corporelles ont fait l'objet d'un inventaire physique. Seules les immobilisations figurant sur l'inventaire physique ont été retenues au niveau de cette rubrique. Ces immobilisations ont été évaluées à leurs valeurs comptables nettes estimées proches de leurs valeurs marchandes.

Pour les logiciels et les installations générales exploitées par la société, leur valeur de réalisation attendue a été retenue pour zéro.

3.2. Titres de participation :

Figurent sous cet intitulé :

- Pour les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la société « Amen Lease » mais non détenus à des fins de contrôle et en raison de leur cession, intervenue en 2007, ces titres figurent au bilan à la valeur de réalisation nette correspondant au prix de cession diminué des coûts de la vente.
- Pour les titres représentant des participations financement ayant fait l'objet de conventions de portage ou de rétrocession. Parmi ces titres, certains ont été cédés en 2007 et figurent au bilan à leur valeur de réalisation nette ; d'autres, ne sont pas encore définitivement cédés et leur valeur au bilan correspond à l'actualisation, au taux de rémunération effectif d'origine, des flux de trésorerie futurs stipulés contractuellement.

3.3. Créances sur la clientèle :

En faisant prévaloir la substance économique des contrats de crédit bail sur leur forme juridique, figurent sous cet intitulé les créances de la société « Amen Lease » envers sa clientèle au titre des concours financiers découlant des opérations de leasing mobilier et immobilier.

Outre les créances échues et impayées, cette rubrique comporte l'encours financier hors taxes qui recense :

- les loyers à échoir déduction faite de la marge brute (intérêts, taxes, autres frais accessoires,...)
- le cas échéant, la valeur résiduelle des immobilisations en cause à l'issue de la période de location contractuelle pour la part qui concourt à l'amortissement du capital.

Les créances sur la clientèle figurent au bilan à leur valeur recouvrable estimée déterminée selon une approche différenciée pour les créances ordinaires et les créances contentieuses :

Créances ordinaires :

Il s'agit des actifs courants (Classe « A »), des actifs nécessitant un suivi particulier (Classe « B1 »), des actifs incertains (Classe « B2 »), des actifs préoccupants (Classe « B3 ») et des actifs compromis hors contentieux au sens des dispositions de l'article 8 de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et évaluation des engagements telle que modifiée et complétée par les textes subséquents.

La valeur recouvrable estimée de ces créances correspond à la somme des flux suivants :

- Les montants en hors taxes effectivement encaissés du 1er janvier au 31 août 2007 actualisés, au taux d'intérêt effectif d'origine moyen par client, sur une période moyenne de 4 mois ;
- Les impayés au 31 août 2007 ;
- Les loyers à facturer exprimés en hors taxes pour la période allant du 1er septembre 2007 à date de la fin des contrats actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine des contrats de leasing ;
- Les valeurs résiduelles à encaisser exprimées en hors taxes.

Cette somme des flux futurs actualisés du portefeuille ordinaire a été corrigée d'une décote calculée sur la base d'un taux de risque (ou de défaillance) moyen de 8,3 % estimé par référence à l'historique de la société depuis l'année 2005, pour tenir compte du risque des retours impayés.

Créances contentieuses :

Il s'agit des actifs compromis transférés à contentieux au sens des dispositions de l'article 8 de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et évaluation des engagements telle que modifiée et complétée par les textes subséquents.

La valeur recouvrable estimée de ces créances correspond à la somme des flux suivants :

- Les montants effectivement encaissés du 1^{er} janvier au 30 septembre 2007 actualisés, au taux d'intérêt effectif d'origine moyen par client, sur une période moyenne de 4 mois ;
- Les encaissements attendus à partir du 1^{er} octobre 2007 au titre des impayés et de l'encours de chaque client.

Toutefois, il n'a pas été possible de procéder à une estimation fiable des délais probables d'encaissement des flux attendus à compter du 1^{er} octobre 2007, et par conséquent ces flux n'ont pas été actualisés.

3.4. Emprunts :

Le principal des emprunts débloqués ainsi que les intérêts courus, à la date de clôture de l'exercice, figurent au passif du bilan sous l'intitulé « Emprunts ».

4. FAITS SAILLANTSContrôle fiscal :

En application des dispositions de la loi n° 2006-25 du 15 mai 2006 relative à l'amnistie fiscale, la société « Amen Lease » a bénéficié, au cours de l'exercice, de l'abandon des pénalités de retard se rapportant à la dette fiscale relative aux impôts et taxes dus au titre du 2^{ème} contrôle fiscal auquel la société a été soumise.

Par ailleurs, la société a demandé, au cours de l'exercice 2006, le remboursement de la TVA gelée sur la base du montant arrêté par le tribunal de première instance de Tunis et confirmé par la cour d'appel de Tunis pour 408.309 DT.

Remboursements anticipés :

La société Amen Lease a procédé au remboursement anticipé du crédit de l'état de 21.478 mDT, se détaillant comme suit :

(En mDT)

Année de remboursement	Montant
2006	14.500
févr-07	6.978
Total	21.478

Ce remboursement a permis à la société un gain en intérêts de 11.153 mDT.

5. NOTES EXPLICATIVES**Note 1 – Immobilisations utilisées par la société :**

Les immeubles récupérés « Batam » et « Tamaris » ont été évalués sur la base des expertises effectuées en décembre 2006.

Suite à la vente à terme de l'immeuble récupéré « Health Center », la valeur retenue correspond à la somme des flux futurs de la vente actualisés au taux du marché.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS UTILISEES PAR LA SOCIETEETABLI SUR LA BASE DES VALEURS DE LIQUIDATION ^(*)**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006**

(exprimé en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements					Valeur Comptable Nette
		Début de période	Acquisitions	Cessions	Régularisations	Fin de période	Début de période	Acquisitions	Cessions	Régularisations	Fin de période	
Matériel de transport	20%	163 418		7 547	0	155 871	59 405	31 174	2 642	0	87 937	67 934
Mobilier de bureau	10%	149 567		15 920	-18 499	115 148	99 193	8 479	10 684	-19 214	77 774	37 374
Matériel informatique	15%	379 448	2 486	5 117	-167 429	209 388	216 512	42 494	4 128	-122 367	132 511	76 877
Installations générales	10%	216 324	1 182	2 634	-214 872	0	189 249	15 560	2 081	-202 728	0	0
							Provisions					
							Début de période	Acquisitions	Cessions	Régularisations	Fin de période	
Immobilisations propres en cours		2 494 183	1 098 953	0	10 764	3 603 900	625 000	125 000			750 000	2 853 900
TOTAUX		3 402 940	1 102 621	31 218	-390 036	4 084 307	1 189 359	222 707	19 535	-344 309	1 048 222	3 036 085

Note 2 – Immobilisations financières :

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

(*) Etats financiers arrêtés selon les valeurs liquidatives déterminées en se basant sur les informations disponibles et exploitables à la date du 19 octobre 2007

	<u>31/12/2006</u>
Titres immobilisés	2 170 000
Prêts au personnel (à long et court terme)	181 829
Dépôts et cautionnements versés	4 100
Total	<u>2 355 929</u>
A déduire :	
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(93 221)
Provisions pour dépréciation des prêts au personnel	(14 908)
Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements versés	(3 800)
A ajouter :	
Correction de valeur des titres immobilisés (base liquidative)	838 294
Montant net	<u>3 082 294</u>

Les acquisitions et cessions enregistrées au cours de l'exercice 2006 sur le poste "Titres Immobilisés" s'analysent ainsi :

Soldes au 31 Décembre 2005	<u>2 750 000</u>
Cessions de L'exercice:	(580 000)
<i>Société Immobilière et Touristique de Tunisie (SITT)</i>	(280 000)
<i>Société Touristique et Thermale Kroumiri</i>	(100 000)
<i>Société MIXAL</i>	(200 000)
Soldes au 31 Décembre 2006	<u>2 170 000</u>

Les titres immobilisés s'analysent au 31 Décembre 2006 comme suit :

Emetteur	Nbre d'actions	VN	Valeur d'origine	Prov/dépréciation	Correction/val
COMAR Investissement – SICAF	2 000	100	200 000		10 590
Société de Développement Agricole" EL-KHIR"	1 990	100	199 000	93 221	2 943
Société KAWARIS	4 160	100	416 000		79 880
Société Immobilier et Touristique de Tunisie (SITT)	28 000	10	280 000		132 328
AMEN INVEST	3 000	125	375 000		399 856
Société Touristique et Thermale Kroumiri	3 000	100	300 000		87 576
Société MIXAL	4 000	100	400 000		125 121
Total			2 170 000	93 221	838 294

Note 3 – Créances à la clientèle :

L'analyse des comptes des clients se présente comme suit :

Les créances ordinaires ont été estimées suivant leurs valeurs recouvrables correspondant à la somme des flux suivants:

- Les montants en hors taxes effectivement encaissés du 1^{er} janvier au 31 août 2007 actualisés, au taux d'intérêt effectif d'origine moyen par client, sur une période moyenne de 4 mois ;
- Les impayés au 31 août 2007 ;
- Les loyers à facturer exprimés en hors taxes pour la période allant du 1^{er} septembre 2007 à la date de la fin des contrats actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine des contrats de leasing ;
- Les valeurs résiduelles à encaisser en hors taxes.

Cette somme des flux futurs actualisés du portefeuille ordinaire a été corrigée d'une décote calculée sur la base d'un taux de risque (ou de défaillance) moyen de 8,3 % estimé par référence à l'historique de la société depuis l'année 2005, pour tenir compte du risque des retours impayés.

La valeur recouvrable des créances contentieuses est estimée à la somme des flux suivants :

- Les montants effectivement encaissés du 1^{er} janvier au 30 septembre 2007 actualisés, au taux d'intérêt effectif d'origine moyen par client sur une période moyenne de 4 mois ;
- Les encaissements attendus à partir du 1^{er} octobre 2007 au titre des impayés et de l'encours de chaque client.

Toutefois, il n'a pas été possible de procéder à une estimation fiable des délais probables d'encaissement des flux attendus à compter du 1^{er} octobre 2007, et par conséquent, ces flux n'ont pas été actualisés.

	31/12/2006
Créances ordinaires	20 347 508
Créances contentieuses	22 305 108
Total	42 652 616

Note 4 – Autres actifs :

Le détail des autres actifs courants se présente comme suit :

		31/12/2006
Créances sur le personnel	(1)	5 058
Etat, crédit de TVA	(2)	341 959
Etat, crédit d'IS	(3)	517 502
Créances sur cessions d'immobilisations	(4)	20 000
Autres comptes débiteurs	(5)	160 042
Produits à recevoir	(6)	741
Comptes d'attente		
Total		1 045 302

- (1) Ces créances représentent essentiellement des avances et acomptes servis au personnel.
- (2) Le crédit de TVA s'élevant à 341.959 DT correspond au crédit de TVA gelé pour 290.807 DT (régé par les dispositions des articles 53 et suivants de la loi n° 98-111 du 28 décembre 1998, portant loi de finances pour la gestion 1999) et le crédit de TVA à fin juillet 2000 arrêté suite au redressement fiscal pour 51.152 DT.
- (3) Ce crédit d'IS correspond au report d'impôts au 31/12/2006 compte tenu des résultats du redressement fiscal.
- (4) Il s'agit d'une créance envers Chatouane effectivement encaissée en 2007.
- (5) Les produits à recevoir correspondent aux créances envers AMEN INVEST et TUNIPACK pour respectivement 4.956 DT et 155.000 DT.
- (6) Les comptes d'attente représentent des intérêts créditeurs à recevoir.

Note 5 – Liquidités et équivalents de liquidités :

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités se présente comme suit :

	31/12/2006
Banques	770 331
Caisses	411
Total	770 742

Note 6 – Emprunts :

Les emprunts se détaillent comme suit :

	31/12/2006
Emprunts bancaires	32 072 648
Intérêts courus/emprunts bancaires	263 809
Emprunts obligataires	16 727 200
Intérêts courus/emprunts obligataires	306 429
Total	49 370 086

Note 6.1 – Emprunts :**TABLEAU DES EMPRUNTS**ETABLI SUR LA BASE DES VALEURS DE LIQUIDATION ^(*)EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Taux d'intérêt	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Remboursements	Fin de période		
						Soldes	Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
CREDITS BANCAIRES								
BANQUES RESIDENTES								
Banque de Tunisie	4 000 000	TMM+1,75	Trimestriellement (2000-2006)	640 000	640 000	0		
Amen Bank	10 000 000	TMM+1,75	Trimestriellement (2001-2006)	500 000	500 000	0	0	0
Amen Bank	10 000 000	TMM+1,5	Trimestriellement (2003-2007)	4 000 000	2 000 000	2 000 000	0	2 000 000
Amen Bank	7 000 000	TMM+2	Trimestriellement (2003-2008)	4 284 058	1 399 203	2 884 855	1 457 119	1 427 736
B.I.A.T	3 000 000	TMM+1,75	Semestriellement (2002-2007)	900 000	600 000	300 000		300 000
CREDIT MINISTERE DES FINANCES	21 478 498	0	Remboursement integral 2013	21 478 499	14 500 000	6 978 499		6 978 499
BANQUE DE L'HABITAT	5 000 000	TMM+2	Semestriellement (2003-2008)	2 741 035	1 033 248	1 707 787	591 421	1 116 366
BILLET DE TRESORERIE		TMM-0.5%		6 400 000	6 400 000	0		
STUSID	2 500 000	TMM+1,75	Semestriellement (2002-2007)	750 000	500 000	250 000		250 000
Sous-total				41 693 592	27 572 451	14 121 141	2 048 540	12 072 601
BANQUES NON RESIDENTES								
BEI	10 612 000	7		10 612 000		10 612 000	9 277 099	1 334 901
BEI	1 551 200	7		1 551 200		1 551 200	1 454 481	96 719
BEI	1 558 499	7		1 558 500		1 558 500	1 461 358	97 142

(*) Etats financiers arrêtés selon les valeurs liquidatives déterminées en se basant sur les informations disponibles et exploitables à la date du 19 octobre 2007

DESIGNATION	Montant du crédit	Taux d'intérêt	Modalités de remboursement	Soldes en début de période	Remboursements	Fin de période		
						Soldes	Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
BEI	1 610 400	7		1 610 400		1 610 400	1 610 400	
Best Bank	3 000 000	TMM+2	Trimestriellement	3 000 000	3 000 000	0	0	0
Exim Bank (JPY)	6 867 000	TMM+0,5	Semestriellement (1999-2011)	3 201 497	582 090	2 619 407	2 037 317	582 090
Sous-total				21 533 597	3 582 090	17 951 507	15 840 655	2 110 852
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES				63 227 189	31 154 541	32 072 648	17 889 195	14 183 453
EMPRUNTS OBLIGATAIRES								
(II) Amen Lease 1999	10 000 000	0	Annuellement (2002-2006)	2 000 000	2 000 000	0	0	
(II) Amen Lease 2000	10 000 000	0	Annuellement (2003-2007)	4 000 000	2 000 000	2 000 000	0	2 000 000
(I) Amen Lease 2001	20 000 000	0	Annuellement (2002-2011)	10 400 000	2 400 000	8 000 000	5 600 000	2 400 000
(II) Amen Lease 2001	5 000 000	0	Annuellement (2002-2008)	2 200 000	700 000	1 500 000	800 000	700 000
(II) Amen Lease 2002	11 880 000	0	Annuellement (2003-2009)	6 890 400	1 663 200	5 227 200	3 564 000	1 663 200
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES				25 490 400	8 763 200	16 727 200	9 964 000	6 763 200
TOTAL GENERAL				88 717 589	39 917 741	48 799 848	27 853 195	20 946 653

Note 7 – Charges futures :

Il s'agit de l'estimation des charges futures de l'exercice 2007 nécessaires pour la réalisation des éléments d'actifs et le remboursement du passif et dont l'engagement est projeté postérieurement à l'exercice 2006. Ces charges ont été actualisées au taux du marché.

Les charges futures se détaillent par nature comme suit :

	<u>31/12/2006</u>
Autres charges	630 975
Charges financière	280 342
Charges de Personnel	792 701
Total	<u>1 704 018</u>

Note 8 – Autres passifs :

L'analyse des autres postes de passifs se présente comme suit :

	<u>31/12/2006</u>
Fournisseurs et comptes rattachés	131 411
Personnel	231 595
Etat, impôts et taxes	436 513
CNSS et assurances	36 616
Autres créditeurs divers	145 285
Total	<u>981 420</u>

Les fournisseurs et comptes rattachés se détaillent comme suit:

Fournisseurs d'exploitation

Factures d'achats de biens ou de prestations de services	107 595
--	---------

Sous total	107 595
-------------------	----------------

Fournisseurs d'immobilisations

Fournisseurs, retenues de garantie	23 307
------------------------------------	--------

Fournisseurs en attente	509
-------------------------	-----

Sous total	23 816
-------------------	---------------

Solde des fournisseurs et comptes rattachés	131 411
--	----------------

Les dettes envers le personnel se présentent ainsi :

Personnel, provisions pour congés payés	107 402
---	---------

Personnel, autres charges à payer	124 193
-----------------------------------	---------

Solde des dettes envers le personnel	231 595
---	----------------

Les dettes envers l'Etat au titre des impôts et taxes se présentent ainsi :

Etat, retenues sur salaires	6 220
-----------------------------	-------

Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	60 104
--	--------

Etat, TVA à payer	368 185
-------------------	---------

Etat, autres impôts et taxes à payer	2 004
--------------------------------------	-------

Solde des dettes envers l'Etat	436 513
---------------------------------------	----------------

Les dettes envers la CNSS et les assurances se présentent ainsi :

C.N.S.S	29 224
---------	--------

Assurance groupe	7 392
------------------	-------

Solde des dettes envers la CNSS et les assurances	36 616
--	---------------

Les dettes envers les autres créiteurs divers se présentent ainsi :

Autres comptes créditeurs	1 250
---------------------------	-------

Diverses charges à payer	105 962
--------------------------	---------

Comptes d'attente	38 073
-------------------	--------

Solde des autres créiteurs divers	145 285
--	----------------

Note 9 – Concours bancaires et autres passifs financiers :

Les concours bancaires et autres passifs financiers se détaillent comme suit :

	31/12/2006
--	-------------------

Banques, découverts	4 752 710
---------------------	-----------

Total	4 752 710
--------------	------------------

Note 10 – Capitaux propres :

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

	31/12/2006
Capital social	10 000 000
Réserve légale	725 969
Réserve facultative	4 090 000
Réserves pour risques généraux	300 000
Réserves pour fonds social	292 313
Résultats reportés	(20 748 305)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	(5 340 023)
Résultat	(881 172)
Total des capitaux propres avant affectation	(6 221 195)

Note 11 – Revenus :

Les revenus se détaillent comme suit :

	31/12/2006
Loyers et préloyers	34 326 415
Revenus bruts de leasing	34 326 415
Intérêts de retard	623 749
Produits accessoires	19 328
Total des autres produits d'exploitation	643 077
Produits réputés réservés en fin de période	2 314 579
Variation des produits réservés	2 314 579
Dotations aux amortissements des Immobilisations	(29 380 475)
Total des produits d'exploitation	7 903 596

Note 12 – Charges financières :

Les charges financières se détaillent comme suit :

	31/12/2006
Intérêts des emprunts obligataires	1 741 190
Intérêts des crédits des banques résidentes	3 520 721
Remboursement des emprunts	124 403

Total des charges financières des emprunts	5 386 314
Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	77 171
Intérêts sur billets de trésorerie	124 876
Total des autres charges financières	202 047
Total	5 588 361

Note 13 – Produits des placements :

Le détail des produits des placements se présente comme suit :

	31/12/2006
Produits réalisés sur cessions des titres immobilisés	185 991
Produits acquis sur titres immobilisés	33 137
Total	219 128

Note 14 – Charges de personnel :

Les charges de personnel se détaillent comme suit :

	31/12/2006
Salaires et complément de salaires	829 537
Cotisations de sécurité sociales sur salaires	85 676
Autres Charges sociales	34 147
Total	949 360

Note 15 – Autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation se présentent comme suit :

	31/12/2006
Achat de matières et fournitures	13 884
Total des achats	13 884
Locations	182 159
Entretiens et réparations	14 591
Primes d'assurances	8 220
Total des services extérieurs	204 970
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	222 812
Publicités, publications, relations publiques	20 109
Déplacements, missions et réceptions	51 188
Frais postaux et de télécommunications	46 723

Services bancaires et assimilés	88 430
Autres	78 290
Total des autres services extérieurs	507 552
Jetons de présence	(500)
Total des charges diverses	(500)
Impôts et taxes sur rémunérations	13 703
T.C.L	17 149
Droits d'enregistrement et de timbres	10 925
Autres impôts et taxes	24 790
Total des impôts et taxes	66 567
Total général	792 473

Note 16 – Dotations aux amortissements :

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	<u>31/12/2006</u>
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	118 108
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	94 442
Total	212 550

Note 17 – Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées :

Les dotations de l'exercice aux comptes de provisions et le résultat des créances radiées se détaillent ainsi :

	<u>31/12/2006</u>
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances	6 110 273
Reprise de provisions suite aux recouvrements de créances	(2 967 612)
Reprise de provisions pour risques et charges	(1 032 956)
Total	2 109 705

Note 18 – Dotations aux autres comptes de provisions :

Les dotations de l'exercice aux autres comptes de provisions s'analysent ainsi :

	<u>31/12/2006</u>
Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs courants	21 665
Reprises de provisions pour dépréciation des actifs courants	(67 507)

Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles	125 000
Dotations aux provisions pour risques, charges et litiges	259 556
Dotations aux provisions pour charges futures	1 704 018
Total	2 042 732

Note 19 – Résultat des corrections de valeurs sur actifs et passifs :

Le résultat des corrections de valeurs sur actifs et passifs se détaille comme suit:

	<u>31/12/2006</u>
<i><u>Corrections de valeurs, Charges</u></i>	
Correction des immobilisations incorporelles	118 108
Correction des immobilisations utilisées par la société	56 507
Correction des frais d'émission et PRO	72 256
Correction des autres actifs	351 009
Sous Total (Charges)	597 880
<i><u>Corrections de valeurs, Produits</u></i>	
Correction de l'immeuble « Health Center »	10 764
Correction des titres immobilisés	838 293
Correction des créances envers la clientèle	2 582 954
Correction des autres actifs	20 000
Correction des provisions pour risques et charges	200 000
Correction des autres passifs	345 439
Sous Total (Produits)	3 997 450
Résultat des corrections de valeurs	3 399 570

Note 20 – Autres gains ordinaires :

Le détail des autres gains ordinaires se présente comme suit :

	<u>31/12/2006</u>
Produits nets sur cessions d'immobilisations en leasing	183 502
Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	2 910
Gains dues au redressement fiscal (Crédit de TVA 7/2000)	51 152
Autres gains sur éléments exceptionnels	38 054
Total	275 618

Note 21 – Autres pertes ordinaires :

Le détail des autres pertes ordinaires se présente comme suit :

	<u>31/12/2006</u>
Pertes dues au redressement fiscal	687 096
Total	<u>687 096</u>

Note 22 – Impôts sur les bénéfices :

Les impôts sur les bénéfices se détaillent comme suit:

	<u>31/12/2006</u>
IS au titre de l'exercice 2006	39 325
IS au titre d'exercices antérieurs (suite au redressement fiscal)	257 482
Total	<u>296 807</u>

Note 22-1 : Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	<u>2006</u>
Bénéfice comptable	(841 847)
A réintégrer	
- Différences entre amortissements financiers et amortissements fiscaux financiers des immobilisations cédées au cours de l'exercice	41 938
- Dotations aux provisions/créances douteuses	289 589
- Dotations aux provisions/risques et charges	6 110 273
- Provisions fiscales 2006/2002	281 221
- Droit de timbres	1 365 029
- Pénalités fiscales	6 170
- Diverses charges non déductibles	8 315
- Correction de valeurs charges/amortissements des immobilisations incorporelles	68 910
- Correction de valeurs charges/amortissements des immobilisations utilisées par la société	118 108
- Correction de valeurs charges/titres de participations	45 743
- Correction de valeurs charges/résorptions des autres actifs non courants	343 282
- Correction de valeurs charges/autres actifs courants	72 256
- Correction de valeurs charges/écritures de redressement fiscal	7 727
- Correction de valeurs charges/provisions des charges futures	976 346
	1 704 018
A déduire	
- Différences entre amortissements financiers et amortissements fiscaux des immobilisations cédées au cours de l'exercice	550 266
- Provisions fiscales 2006/2002	1 365 029
- Reprises sur provisions comptables	1 371 047
-Dividende et tantième	63 000
- Correction de valeurs produits/titres de participations	838 293
- Correction de valeurs produits/autres actifs courants	120 439
- Correction de valeurs produits/provisions des charges futures	200 000
- Correction de valeurs produits/immobilisations utilisées par la société	245 000
- Correction de valeurs produits/écritures de redressement fiscal	1 113 458
- Correction de valeurs produits/clients et comptes rattachés	2 582 955

Bénéfice fiscal avant provisions	2 147 591
Provisions pour créances douteuses 100%	2 147 591
Bénéfice fiscal	0
Base imposable	0
Impôt au taux de 35% (ou minimum d'impôt)	39 325

Note 23 – Encaissements reçus des clients :

		<u>31/12/2006</u>
Clients et comptes rattachés en début de période	+	29 870 398
Clients et comptes rattachés en fin de période	-	(30 623 569)
Dépôts et cautionnements reçus début de période	-	(101 000)
Dépôts et cautionnements reçus fin de période	+	31 000
Produit à recevoir en début de période	+	411 084
Produits à recevoir en fin de période	-	(344 023)
Pts de cession en attente d'affectation début de période	-	(191 768)
Pts de cession en attente d'affectation fin de période	+	436 768
Produits constatés d'avance en début de période	-	(1 546 975)
Produits constatés d'avance en fin de période	+	837 672
Clients créditeurs en début de période	-	(1 107 978)
Clients créditeurs en fin de période	+	335 897
TVA collectées	+	5 064 899
Revenus bruts de l'exercice	+	34 326 415
Autres produits d'exploitation	+	643 077
Encaissements reçus des clients		<u>38 041 897</u>

Note 24 – Sommes versées aux fournisseurs et au personnel :

		<u>31/12/2006</u>
Avances et acomptes au personnel en début de période	-	(17 316)
Avances et acomptes au personnel en fin de période	+	17 316
Autres créances sur le personnel en début de période	-	(1 343)
Autres créances sur le personnel en fin de période	+	5 301
Prêts au personnel en début de période	-	(236 906)
Prêts au personnel en fin de période	+	181 829
		0
Charges constatées d'avance en début de période	-	(4 746)
Charges constatées d'avance en fin de période	+	1 709
Fournisseurs d'exploitation en début de période	+	147 495
Fournisseurs d'exploitation en fin de période	-	(105 994)
Personnel, provisions pour CP en début de période	+	154 225

Personnel, provisions pour CP en fin de période	-	(107 726)
Personnel, autres charges à payer en début de période	+	59 323
Personnel, autres charges à payer en fin de période	-	(123 869)
Etat, retenues sur salaires en début de période	+	15 728
Etat, retenues sur salaires en fin de période	-	(6 220)
Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+	12 130
Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	-	(27 104)
C.N.S.S en début de période	+	101 468
C.N.S.S en fin de période	-	(29 224)
C.N.R en début de période	+	
C.N.R en fin de période	-	
Assurance groupe en début de période	+	9 259
Assurance groupe en fin de période	-	(7 392)
Diverses charges à payer en début de période	+	78 922
Diverses charges à payer en fin de période	-	(105 961)
TVA payées sur biens et services	+	67 784
Charges de personnel	+	949 360
Autres charges d'exploitation	+	790 057
Impôts et taxes	-	(64 150)
		<hr/>
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		1 753 955

Note 25 – Intérêts payés :

		<hr/>
		31/12/2006
		<hr/>
Intérêts comptabilisés d'avance en début de période	-	(103 884)
Intérêts comptabilisés d'avance en fin de période	+	4 737
Retenues sur revenus de capitaux mobiliers en début de période	+	45 159
Retenues sur revenus de capitaux mobiliers en fin de période	-	(33 000)
Intérêts courus sur emprunts obligataires début de période	+	462 020
Intérêts courus sur emprunts obligataires fin de période	-	(306 429)
Intérêts courus sur emprunts bancaires en début de période	+	957 577
Intérêts courus sur emprunts bancaires en fin de période	-	(263 809)
Charges financières	+	5 588 361
Remboursement des emprunts	-	(124 403)
		<hr/>
Intérêts payés		6 226 329

Note 26 – Impôts payés :

		<hr/>
		31/12/2006
		<hr/>
Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	+	60 446
Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	-	(39 325)
Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+	(835 558)

Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	-	1 419 156
TVA payées	+	5 557 451
Impôts et taxes	+	64 150
Impôts sur les bénéfices	+	39 325
Impôts payés		6 265 645

Note 27 – Autres flux de trésorerie :

		<u>31/12/2006</u>
Autres comptes débiteurs en début de période	+	414 141
Autres comptes débiteurs en fin de période	-	(246 015)
Autres comptes créditeurs en début de période	+	(120 256)
Autres comptes créditeurs en fin de période	-	18 634
Comptes d'attente en début de période	-	(44 325)
Comptes d'attente en fin de période	+	37 643
Produits des placements	+	100 939
Autres gains exceptionnels	+	41 170
Autres flux de trésorerie		201 931

Note 28 – Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles :

		<u>31/12/2006</u>
Fournisseurs d'immobilisations en début de période	+	137 864
Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	-	(23 815)
Investissements en immobilisations incorporelles	+	1 390
Investissements en immobilisations corporelles	+	1 102 621
TVA sur investissements	+	12 461
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		1 230 521

Note 29 – Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

		<u>31/12/2006</u>
Créances sur cessions d'immobilisations début de période	+	230 711
Créances sur cessions d'immobilisations fin de période	-	(215 464)
Cessions d'immobilisations à la VR	+	106 459
Cessions anticipées d'immobilisations	+	13 802 680
Plus-values sur cessions anticipées	+	183 296
TVA sur cessions	+	143 272
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		14 250 954

Note 30 – Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières :

	<u>31/12/2006</u>
Dépôts et cautionnements versés au cours de l'exercice	+ 29 753
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	<u>29 753</u>

Note 31 – Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières :

	<u>31/12/2006</u>
Titres immobilisés cédés au cours de l'exercice	+ 580 000
Produit à recevoir sur titre immobilisée de début de période	+ (25 443)
Produits nets sur cessions de titres immobilisés	+ 118 189
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	<u>672 746</u>

Rapport général des commissaires aux comptes***Messieurs les actionnaires******de la Société Amen Lease S.A.***

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 13 juin 2006, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société Amen Lease arrêtés au 31 décembre 2006, tels qu'annexés au présent rapport et faisant ressortir des capitaux propres négatifs de 6.221.195 DT y compris un déficit s'élevant à 881.172 DT, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I- Opinion sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société Amen Lease établis sur une base liquidative comprenant le bilan au 31 décembre 2006 ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes aux états financiers arrêtés à cette date.

La direction est responsable de l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux bases de mesure pertinentes en la circonstance. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. A l'exception de la limitation évoquée ci dessous, nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de

planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion sur les états financiers.

Comme il est indiqué dans les notes aux états financiers, la société n'a pas procédé, lors de son évaluation des créances contentieuses, à l'actualisation des encaissements attendus à partir du 1er octobre 2007 au titre des impayés et de l'encours de chaque client. De par notamment de la difficulté d'effectuer une estimation fiable et vérifiable des délais probables de réalisation des garanties reçues et de cession des biens meubles ou immeubles objet des contrats de leasing, et de procéder, par conséquent, à une appréciation raisonnable des périodes d'actualisation des encaissements espérés du portefeuille contentieux, nous n'avons pas été en mesure de mettre en œuvre une telle actualisation qui pourrait impacter la situation financière de la société.

A notre avis, sous réserve de ce qui est indiqué au paragraphe précédent, les états financiers de la Société Amen Lease sont réguliers et sincères et donnent, pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2006 ainsi que du résultat de ses opérations et des flux de trésorerie arrêtés à cette date conformément aux bases de mesure pertinentes en la circonstance.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'information donnée dans la note 2 aux états financiers traitant du mode de présentation des états financiers et de l'hypothèse de la continuité de l'exploitation.

Cette note indique que la société Amen Lease a arrêté l'activité de production de nouveaux contrats de leasing depuis le mois d'août 2005, et ce compte tenu de l'ampleur du coût des risques avérés et des déficits d'exploitation importants qu'elle a accusés.

Sauf prorogation accordée par les autorités monétaires, l'agrément de la société « Amen Lease » en qualité d'établissement de crédit arrive à son terme le 31 décembre 2007.

Dans ce contexte, la société « Amen Lease » a entamé un processus de recherche de solutions stratégiques visant le remboursement des créanciers et le redéploiement du personnel dans les autres filiales du groupe « Amen Bank ». Ce processus, encadré par la direction et le groupe Amen, comprend notamment :

- L'accentuation de l'effort de recouvrement des créances ordinaires et contentieuses de façon à honorer tous les engagements de la société vis-à-vis des tiers.
- Le remboursement par anticipation, en février 2007, de l'emprunt de l'Etat de 21.478 mDT échéant in fine en 2013. Cette mesure a permis d'alléger les engagements de la société et de réduire ses charges d'intérêts d'environ 11.153 mDT.
- L'initialisation d'une action similaire visant à régler par anticipation l'emprunt contracté auprès de la Banque Européenne d'Investissement « BEI » d'un montant de 13.800 mDT. Cette action permettra à la société d'alléger ses engagements et de réduire ses charges d'intérêts d'environ 3.300 mDT.

En raison des circonstances précitées, les états financiers de la société n'ont pas été dressés selon les principes comptables généralement reconnus en matière de continuité de l'exploitation qui prévoient que la société sera en mesure de réaliser ses éléments d'actif et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des affaires. Ils comprennent les redressements jugés nécessaires pour les établir sur une base liquidative.

Ces redressements comprennent une estimation, actualisée au taux du marché, des charges futures de l'année 2007, nécessaires pour la réalisation des éléments d'actifs et le remboursement du passif et dont l'engagement est projeté postérieurement à 2006. Les charges futures qui pourraient être engagées postérieurement à 2007 n'ont pas pu être estimées.

Par ailleurs, et compte tenu des incertitudes quant au moment de la réalisation des éléments d'actif et de l'acquittement des obligations, la société a présenté son bilan sans procéder à la distinction entre les éléments courants et non courants de l'actif et du passif.

II- Vérifications et Informations spécifiques :

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

1- En application des dispositions de l'article 266, alinéa 1 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité des informations données sur les comptes dans le rapport du Conseil d'Administration.

Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas de notre part de remarques particulières.

2- En application des dispositions de l'article 266, alinéa 2 nouveau du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à une évaluation de l'efficacité du système de contrôle interne en vigueur au sein de votre établissement au titre de l'exercice 2006.

Nous n'avons pas d'observations significatives à formuler sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société qui est de nature à impacter notre opinion sur les états financiers.

3- En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous avons procédé aux vérifications nécessaires.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par Amen Lease S.A. eu égard à la réglementation en vigueur, à l'exception des nouvelles dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 28 août 2006 qui ne sont pas encore respectées.

4- La société a accusé au 31 décembre 2005 des pertes cumulées de 20.748.305 DT dont 16.847.898 DT depuis l'exercice 2004 et, à cette date, les fonds propres de la société sont devenus en deçà de la moitié de son capital en raison des pertes. En application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales, deux assemblées générales extraordinaires se sont réunies respectivement le 17 février 2006 et le 13 juin 2006 et ont décidé de continuer l'exploitation jusqu'à la date de la concrétisation de la fusion avec la société Tunisie Leasing prévue en début 2007 et à défaut la prise de toutes autres décisions en temps utile. Toutefois, ces assemblées générales extraordinaires n'ont pas procédé, conformément aux dispositions du même article, dans l'année qui suit la constatation des pertes, à une réduction du capital ou à une augmentation du capital pour un montant égal au moins à celui des pertes.

Fait à Tunis le 29 octobre 2007,

Les Commissaires aux comptes
C.A.F membre de PricewaterhouseCoopers

Abdessattar MABKHOUT

Associée

Financial Auditing and
Consulting

Dorsaf LITAIEM

Associée

Rapport spécial des commissaires aux comptes***Messieurs les actionnaires******de la Société Amen Lease S.A.***

En application des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance la convention suivante entrant dans le champs d'application des articles précités :

Convention de cession du portefeuille des participations de la société Amen Lease dans les sociétés du groupe AMEN, en quatre lots identiques, aux cessionnaires suivants, actionnaires de la société : Amen Bank, Comar, Parenin et PGI & Sicof.

Les conditions de cette cession se présentent comme suit :

Valeur	Nombre d'actions	Prix d'achat total	Valeur mathématique totale	Prix total de cession
Comar Invest	2.000	200.000	221.481	212.000
El Khir	1.990	199.000	105.780	109.450
Kawaris	4.160	416.000	370.019	499.200
Amen Invest	3.000	375.000	657.224	780.000
Total		1.190.000	1.354.504	1.600.650

Au 31 décembre 2006, l'opération de cession est en cours de concrétisation.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 17 août 2006. Les conditions et les modalités de la cession ont été définitivement approuvées par le conseil d'administration du 15 mars 2007.

Nous n'avons reçu aucun avis de votre conseil d'administration concernant d'autres opérations régies par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Par ailleurs, et en dehors de l'opération précitée, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Fait à Tunis le 29 octobre 2007,

Les Commissaires aux comptes
C.A.F membre de PricewaterhouseCoopers

Abdessattar MABKHOUT

Associée

Financial Auditing and Consulting

Dorsaf LITAIEM

Associée